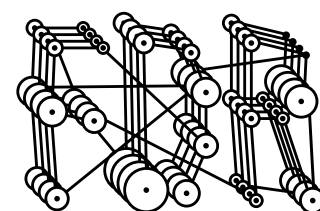


B i l a n
R O A R
2 0 1 9

À la Métropole de Lyon, du 1er octobre au 3 novembre 2019.
Lieux : ENSBA de Lyon, Maison de l'Écologie, Institut d'Art Contemporain.



**FÉDÉRATION DES
RÉCUPÉRATHÈQUES**

ROAR 2019

” Une Fédération agrandie,
des Récupérathèques plus liées. **”**

Les Récupérathèques étaient représentées par 7 écoles.

Plusieurs étudiants souhaitant porter un projet de Récupérathèque dans 6 écoles étaient aussi présents.

Au total il y avait environ 50 étudiants participants.

Environ 70 personnes, tous publics confondus, étaient présentes lors de cette ROAR 2019.

Mettre en place un cadre propice pour fédérer et créer du lien était notre premier objectif pour cette ROAR. Le programme a répondu à cette promesse à travers la diversité des formes données aux différents moments formels ou informels qui ont pu générer une réelle richesse dans les échanges et le partage des connaissances.

La transmission des savoirs était aussi un des objectifs concrétisés par des temps de paroles dédiés au partage des expériences ainsi que par la mise en place d'ateliers, notamment autour de la question phare de cette ROAR : "l'intelligence collective". D'autres formes de propositions servaient cette envie, comme des conférences autour de la question de l'Économie Sociale et Solidaire dans le domaine du réemploi et de la création, ou bien avec des apports plus scientifiques autour de la question de l'épuisement des ressources. Et bien sûr, en lien avec le domaine de recherche des étudiants, la présentation du travail artistique par les artistes eux-mêmes, s'ajoutait à la richesse de ce programme.

Les moments de présentation et de témoignages des différentes Récupérathèques, nous ont permis d'évaluer et de cibler les besoins des Récupérathèques pour penser de nouveaux outils afin de les accompagner au mieux.

La Fédération est ressortie de cette ROAR consolidée, et de fait, nous l'espérons, les Récupérathèques plus pérennes encore. Les étudiants bénévoles des Récupérathèques, ont pu voter les nouveaux statuts et élire le nouveau bureau. Ils se sont aussi engagés dans le lancement de travaux en commissions sur plusieurs mois. Ce qui renforce cette démarche de vision à long terme. Il y a notamment dans ces travaux pour exemple, une mise en place d'enquêtes afin de mesurer l'impact du projet au sein des écoles de création mais aussi dans le parcours des étudiants et futurs professionnels de la culture, ou encore la mise en route de l'espace membre du site web où les outils et connaissances pour construire une Récupérathèque seront mutualisés.

Nous tenons à remercier chaleureusement :

- Nos donateurs qui nous ont permis de financer une belle partie de la restauration des étudiants : Alima Abdenebi, Anne Aussudre, Brigitte Marliot, Carla Bonavent, Caroline Sares, Céline Pescher, Christiane Deh, Delphine Milis, Eliot Bernaud, Gaëtan Vuillerme, Gaëtane Jacques, Jeanne Gautron, Laïta Cardin, Marie-Jeanne Chambas, Marie-Thérese Gilbertas, Marion Panoma, Martin Alaya, Mathias Hü, Mathilde Salic, Maxime Lambrecht, Pauline Palayer, Priscilla Milis, Reiner Mecklenburg, Rémi Deh, Samuel Mecklenburg, Simon Bouchaudy, Simon Dubetat, Thomas Glo, Véronique Coillet-Matillon.
- Les étudiants bénévoles qui ont cuisinés, préparé chaque repas et hébergé les étudiants : Amaïa San Ruiz, Anne Aussudre, Céline Lechaux, Elisa Baron, Eva Habasque, Lou Anne Chappuis, Mathilde Lacroix, Paolo Viscogliosi, Rebecca Guillet. Et merci à Julien Printemps technicien de l'ENSBA Lyon qui accompagne La Récupérathèque qui nous a aidé sur le site de l'ENSBA.
- L'ENSBA Lyon pour son accueil et le repas offert.
- La Maison de l'Écologie pour le prêt des locaux.
- La Brasserie du Pilat en tant que Mécène.
- Minéka pour le partage généreux lors de sa conférence.
- Le Ministère de la Culture pour son soutien financier.
- Et nos bénévoles qui ont couvert l'évènement, Settari Ozdemir en tant que Photographe et Anna Giron en tant que Community Manager, et merci à Samuel Mecklenburg et Martin Alaya pour les photographies spontanées.

SOMMAIRE

JOUR 1	p.8
• Accueil et présentation des Récupérathèques.....	p.8
• Récupérathèques construites.....	p.9-11
• Récupérathèques en construction.....	p.12-13
JOUR 2	p.14
• Présentation de la Fédération des Récupérathèques.....	p.14
• Lancement des commissions.....	p.15
• Présentation de Minéka par Joanne Boachon.....	p.16
• Présentation de l'Atelier EMMAÛS par Guillaume Poignon.....	p.16
• Présentation de Récup & Gamelles.....	p.17
• Conférence sur la pénurie des ressources par Stéphane Pagano.....	p.17
JOUR 3	p.18
• Ateliers sur l'intelligence collective par Florestan Groult.....	p.18
• Photo de Famille.....	p.19
• Assemblée Générale.....	p.20-21
• Présentation de l'application Mycélium.....	p.22
• Présentation du mémoire de Margot Souren.....	p.23
JOUR 4	p.24
• Conférence d'artiste : Matériaux, Matières, Matérialité par Claire Georgina Daudin.....	p.24-25
• Tof Bof.....	p.24
• Visite de l'Institut d'Art Contemporain de Villeurbanne avec Cédric Esturillo et Charlotte Denamur.....	p.25-26
ANNEXES cartes des Récupérathèques, statuts, compte rendu de l'Assemblée Générale.....	p.27

JOUR 1

• ACCUEIL et PRÉSENTATION des RÉCUPÉRATHÈQUES

Les étudiants ont été accueillis à l'ENSBA de Lyon autour d'un goûter préparé par les bénévoles.

Chaque Récupérathèque a été invitée à se présenter après un discours d'accueil d'Estelle Pagès, directrice de l'ENSBA de Lyon. Elle a connu et soutenu, avant La Récupérathèque de Lyon, La Pioche à la HEAR, lorsqu'elle y était directrice adjointe et des études.

Le directeur de l'ESA de Clermont Métropole, Emmanuel Hermange, aussi présent avec ses étudiants, nous a fait part de sa volonté de soutenir le projet de Récupérathèque au sein de son école.

Tour à tour, les étudiants ont pu expliquer d'où ils sont partis, avec l'aide de qui ils ont réussi à créer leur Récupérathèque, et où ils en sont actuellement.

Les étudiants n'ayant pas de Récupérathèque ont parlé de leur école, et expliqué le but de leur venue à la ROAR en exposant les possibilités quant à un tel projet.



Accueil - Crédit photo : Settar OZDEMIR

- INAUGURATION du NOUVEAU LOCAL de la RÉCUPÉRATHÈQUE de LYON autour d'un apéritif dînatoire offert par l'ENSBA Lyon.
- BIG PARTY

Récupérathèques construites :

Nom : La Récupérathèque

Existe depuis : 2015

École : École Nationale Supérieure des Beaux-Arts

Ville : Lyon

Adhérents/Bénéficiaires : 100 (après restructuration récente, le nombre est actuellement plus faible que les années précédentes)

Les projets en cours : Ce jour même de la présentation, a lieu l'inauguration du nouveau local qui a valu plusieurs mois de chantier. Le local est passé du sous-sol, au rez-de-chaussé. Ce déménagement a été l'occasion de penser intégralement l'aménagement du magasin. L'équipe s'est reconstruite avec succès, puisqu'il y a aujourd'hui plus de 10 personnes au bureau. La Récupérathèque a aussi engagé une réflexion autour de l'utilisation du Grain (la monnaie locale de La Récupérathèque) et repense la dynamique culturelle de l'association avec plus de conférences et de workshops, en lien avec l'Économie Sociale et Solidaire et la question du réemploi dans le domaine de la création, pour l'année suivante.

Nom : Le Laboratoire de Merlin Zone Sud

Existe depuis : 2019

École : École Européenne Supérieure d'Art de Bretagne

Ville : Rennes

Adhérents/Bénéficiaires : 55

Les projets en cours : L'aménagement du local suit son cours. Il y a eu une après-midi et une soirée en featuring avec le nouveau Bureau Des Étudiants pour faire des ateliers de réemploi et un petit goûter-apéro. Les travaux d'isolation et d'installation d'une nouvelle porte auront lieu possiblement à la rentrée 2020/2021.

Nom : La Pioche

Existe depuis : 2016

École : Haute École des Arts du Rhin

Ville : Strasbourg

Adhérents/Bénéficiaires : 271

Les projets en cours : Il y a en ce moment une réorganisation du magasin et de la communication, avec une restructuration de l'équipe. La Pioche a plusieurs partenariats avec des entreprises de proximité, comme La maison du Verre, et d'autres commerces qui leur fournissent du matériel (Toto Tissus, magasin d'encadrement, etc.). La Récupérathèque de la HEAR est en relation avec des lieux culturels, comme L'Opéra de Strasbourg, contact grâce auquel les adhérents récupèrent une partie des anciens décors. Un nouveau partenariat devrait être aussi créé avec l'École Supérieure d'Art Dramatique du Théâtre National de Strasbourg.

Nom : La Malle

Existe depuis : 2017

École : École Nationale Supérieure de Création Industrielle, Les Ateliers

Ville : Paris

Adhérents/Bénéficiaires : Toute l'école, soit environ 300 bénéficiaires

Les projets en cours : Il y a trois projets phares en cours qui concernent la communication, la réorganisation du local et la mise en place d'outils, facilitant la revalorisation, notamment avec la création d'un meuble : La Magouille.

Nom : La Fourmillière

Existe depuis : 2019

École : Faculté d'Architecture de l'Université Libre de Bruxelles

Ville : Bruxelles

Adhérents/Bénéficiaires : 51

Les projets en cours : Il y a deux principaux travaux actuellement : la préparation de l'inauguration et la réalisation d'une campagne de communication.

Nom : L' Aubenne

Existe depuis : 2019

École : École Supérieur d'Art et de Design de Saint Étienne

Ville : Saint-Étienne

Adhérents/Bénéficiaires : 40

Les projets en cours : Les étudiants porteurs du projet ont pu s'expérimenter à l'exercice d'une interview pour parler de L' Aubenne dans une radio locale. Les étudiants de L' Aubenne ont mis en place une intervention de présentation du projet en première année. Ils restent en attente d'un local plus adapté et plus grand.

Nom : La Dent Creuse

Existe depuis : 2017

École : Institut Supérieur des Arts de Toulouse

Ville : Toulouse

Adhérents/Bénéficiaires : Entre 100 et 150

Les projets en cours : La Dent Creuse ne faiblit pas en projets et beaucoup se sont ajoutés depuis la ROAR. L'association a vu son local disparaître dû aux contraintes de sécurité. Mais cela n'a pas freiné la dynamique, bien au contraire ! Voici les projets qui ont eu lieu depuis la ROAR ou vont avoir lieu au cours des semaines à venir :

- Un stage d'une semaine durant laquelle 15 étudiants ont fabriqué du mobilier de récupération pour une association gérant un jardin public comestible en permaculture à Aubiet dans le Gers (gîte et couverts pris en charge par l'association gérant le jardin). L'artiste concepteur du lieu était présent et ensemble ils ont rendu la serre refuge du jardin plus habitable et accueillante. L'expérience est très réussie et renouvelable quand nous le voulons.
- Conférence à venir de Stéphane Pagano (qui est intervenu à la ROAR) qui viendra à l'ISDAT faire sa nouvelle conférence sur les luttes sociales des années 1960-70 et leur récupération politique.
- Achat d'un algeco ou cabane de chantier pour en faire un lieu de stockage provisoire pour la Dent Creuse (budget d'environ 1000€ alloué par l'école).
- Workshop d'une semaine avec enseignants et étudiants de l'école d'architecture de Toulouse pour la conception d'un nouveau local permanent pour la Dent Creuse respectant les normes (workshop encore en négociation).
- Production de publications racontant l'histoire de la Dent Creuse, et d'une édition pour chaque événement organisé, afin de diffuser informations, idées et stratégies. Ces éditions serviront d'archives. La charte graphique établie et la rédaction sont en cours.
- Mise en place de partenariats plus solides avec les centres d'art locaux pour récupérer leurs matériaux en fin d'exposition.

Récupérathèques en création :

École : École Supérieure d'Art et de Design - Tours Angers Le Mans

Ville : Angers

État des lieux : L'ESAD TALM-Angers avait déjà été représentée lors de la précédente ROAR par un étudiant, qui est revenu lors de cette deuxième édition accompagné d'autres étudiants. Depuis, voici l'avancée du projet :

La Récupérathèque s'appelle **Le Caddie**. Le lieu est déjà disponible et Le Caddie l'occupe depuis mi-février. Il y a environ une dizaine d'élèves dans l'équipe. Les étudiants sont demandeurs. La direction est encourageante et soutient le projet.

École : Lycée La Martinière Diderot

Ville : Lyon

État des lieux : *Au moment de La ROAR il n'y avait pas de projet. Voici ce qui a été réalisé depuis :*

Il y a plusieurs espaces en vue, le chef de maintenance est en train de trouver le meilleur emplacement au sous-sol du site dit "La Centrale" et il aidera à concevoir et à construire l'espace. Actuellement une équipe de 5 personnes, constituée d'étudiants de Dn Made design objet, design textile, Dsaa design de produit et design d'espace. Il a été réalisé une enquête auprès des étudiants de la Martinière et les retours sont positifs. Ils sont demandeurs et soutiennent l'avancée du projet. Une communication sur les réseaux (type Instagram) a débuté pour faire connaître **Le Tiroir**, nom de la Récupérathèque, aux étudiants et lycéens de La Martinière Diderot.

La direction est réactive et va inviter les étudiants porteurs du projet à participer au prochain conseil pédagogique, au cours duquel ils présenteront le projet à l'ensemble de l'équipe pédagogique.

École : École Supérieure des Beaux-Arts de Nîmes

Ville : Nîmes

État des lieux : Nouvelle direction, dont l'écologie est un des piliers du projet pour l'école, notamment avec la volonté de soutenir la création d'une Récupérathèque. Actuellement en cours, un travail avec la directrice chargée des études sur le projet d'une Récupérathèque. Il y a 6 élèves motivés et porteurs du projet. En ce qui concerne les lieux, l'école en aurait à disposition.

École : École Supérieure d'Art et de Design

Ville : Valence

État des lieux : L'école étant très grande, il n'y aurait a priori aucun souci pour trouver un local. Le réemploi se situerait essentiellement autour de l'usage du papier puisque l'enseignement de spécialité est surtout l'édition. Actuellement, il y a beaucoup de pertes et de sur consommation de papier.

École : École Supérieure d'Art de Clermont Métropole

Ville : Clermont-Ferrand

État des lieux : *Au moment de La ROAR il n'y avait pas de projet, mais la FDR avait quelques semaines auparavant répondu à l'invitation à visiter l'école et analyser les pratiques autour de la question du réemploi et a donné une conférence. Depuis la ROAR, voici l'avancée du projet :*

Un petit local partagé avec une association liée à l'école va bientôt être aménagé. Il sera complété par une longue et étroite coursive, qui aura bientôt la possibilité d'être fermée. La coursive étant vitrée elle a la caractéristique d'être visible par les piétons, et donc renforce le lien avec les habitants de Clermont pour la construction du projet. Une douzaine d'élèves sont porteurs et d'autres comptent rejoindre le projet à l'ouverture. Les étudiants sont très motivés et impatients. Les anciens étudiants et l'administration veulent également adhérer.

La direction soutient le projet. C'est elle qui finance la fermeture de la coursive, qui nous suit, nous aide, met à disposition des techniciens, fait notre promotion... Un article sur le projet est paru dans le journal local La Montagne.

La FDR a à nouveau été invitée à intervenir au cours de La Semaine Folle, semaine de workshop annuelle en novembre, libre de propositions par les étudiants, inscrite dans le programme de l'école.

La Paanique s'est alors dessinée et a commencé à se structurer.

École : EBABX

Ville : Bordeaux

État des lieux : Lors de cette ROAR, il y avait cinq étudiants très motivés à monter une Récupérathèque avec le soutien de leur direction. Actuellement les étudiants sont en train de rédiger des dossiers de financement de projet avec le CROUS. Affaire à suivre !

JOUR 2

• PRÉSENTATION de la FÉDÉRATION

La Fédération des Récupérathèques vise à essaimer le modèle Récupérathèque, accompagner et lier les initiatives, cultiver et valoriser les innovations écologiques.

>>> Pour plus d'informations :
<http://federation.recuperatheque.org/>

En quelques chiffres :

- 13 Récupérathèques,
- 18 Récupérathèques en construction,
- 5000 étudiants impliqués,
- 8 tonnes de déchets réemployés par an.



Présentation de la FDR
Crédit photo : Settar OZDEMIR

• LANCEMENT des COMMISSIONS

Les Récupérathériens ont formé des groupes afin de préparer les commissions. Dix commissions ont été formées, sur différents thèmes :

- La Charte : c'est elle qui fédère les étudiants au sein de la Fédération autour d'un projet porteur de valeurs communes. Elle est signée par chaque Récupérathèque.
- Campagne de communication : comment promouvoir le modèle Récupérathèque au sein de toutes les écoles de créations.
- Espace membre : il est accessible sur le site web, par tous les étudiants adhérents d'une Récupérathèque. Il est question dans cette commission de préparer et d'imaginer sa structure.
- La monnaie locale et les systèmes d'échanges : quel est le champ d'actions possibles pour que chaque Récupérathèque se retrouve avec une monnaie locale ou un système d'échange propre, tout en gardant une indépendance et une liberté de création ?
- Enquêtes : du recensement et du chiffrage afin d'avoir des éléments d'analyse plus précis et des indicateurs sur notamment les répercussions, les contributions et les transformations que génère une Récupérathèque au sein d'une école de création.
- L'application : un groupe pour tester et récolter les retours des usages de l'application.
- Contribution de Vie Étudiante et de Campus : informer sur l'existence de cette contribution afin que les étudiants en aient une meilleure maîtrise.
- Compétences acquises avec une Récupérathèque : valoriser et énumérer clairement les compétences acquises grâce à l'engagement des étudiants au sein d'une Récupérathèque.
- Commission transition à l'Association Nationale des Écoles d'Art : délégation de la Fédération au sein de la commission transition à l'ANdÉA, en y apportant notre expertise du terrain. En quoi une Récupérathèque est une réponse à cette transition ?
- Pratiques en commun : un échange et une collaboration autour des expériences en partageant des outils et des savoirs créés au sein des Récupérathèques. Cela est générateur de ressources pour l'espace membre.

Ce travail se poursuit durant toute l'année et sera présenté lors de la prochaine ROAR 2020.

L'avancement des groupes sera abordé lors de chaque Conseil d'Administration. Les délégués des commissions sont invités aux CA afin de faire part des avancées.

- LUNCH
- PRÉSENTATION de MINÉKA
par Joanne Boachon

Joanne Boachon, directrice et fondatrice de **Minéka**, nous a présenté la fabuleuse histoire du développement de cette association lyonnaise qui a pour but de démocratiser la pratique du réemploi de matériaux dans la construction, en collectant et re-distribuant à prix solidaires des matériaux destinés à être jetés.

>>> Pour plus d'information :
<https://mineka.fr/>

- PRÉSENTATION DE L'ATELIER EMMAÛS
par Guillaume Poignon

Guillaume Poignon, directeur de l'Atelier Emmaüs, nous a présenté la maison d'édition d'objets en nous exposant leur modèle ambitieux, alliant design d'auteur et réinsertion sociale. Il a expliqué le parcours qu'une personne peut suivre lors de sa formation et ce à quoi cela peut le mener. En plus de réaliser des objets, l'**Ateliers Emmaüs** réalise également des chantiers pour des particuliers intéressés par cette démarche.

>>> Pour plus d'information :
<https://atelier-emmaus.org/>

• PRÉSENTATION de RÉCUP & GAMELLES

L'association Lyonnaise anti-gaspi, **RÉCUP & Gamelles** nous a exposé la problématique peu visible du gaspillage alimentaire et nous a préparé deux délicieux et surprenants repas à base d'invendus et de produits locaux et de saison.

>>> Pour plus d'information :
<https://www.recupetgamelles.fr/>

• CONFÉRENCE SUR LA PÉNURIE DES RESSOURCES

par Stéphane Pagano

Stéphane Pagano, enseignant intervenant à l'école d'architecture de St-Etienne, nous a fait un état des lieux plutôt préoccupant de nos ressources naturelles et des inégalités sociales mondiales en liens avec celles-ci.

>>> Pour plus d'information :
spagano@soutenable.net

• DÎNER CUISINÉ PAR RÉCUP & GAMELLES

JOUR 3

• ATELIERS sur l'INTELLIGENCE COLLECTIVE

par Florestan Groult

Animation des ateliers par **Florestan Groult**, formateur en intelligence collective et ancien président d'Ingénieurs Sans Frontières. A travers différents exercices, il a été introduit la notion d'intelligence collective. L'important est de prendre conscience de la force du groupe et du partage pour faire avancer les idées et les projets et de savoir se placer en tant qu'individu au sein d'un groupe, savoir communiquer et écouter.

Il a été aussi évoqué la place de l'animateur, comment animer et gérer un groupe : l'importance de l'attitude pour être proche et tisser un lien de confiance avec le groupe.

Ces ateliers nous ont montré que l'intelligence collective est déjà présente dans un groupe, il faut la nommer, la laisser s'exprimer grâce à des outils et des postures. L'intelligence collective est en évolution permanente, en construction perpétuelle, les réflexions ne sont pas figées, elles évoluent avec le temps et les protagonistes. Dans un groupe, il faut se reconnaître et se comprendre, pour gérer collectivement les possibles désaccords.

Références :

- Noam Chomsky, Sur le contrôle de nos vies, Paris, ALLIA, 2003.
- La définition de la démocratie par Paul RICOEUR (philosophe français) dans Éthique et responsabilité :

« Est démocratique, une société qui se reconnaît divisée, c'est-à-dire traversée par des contradictions d'intérêt et qui se fixe comme modalité, d'associer à parts égales, chaque citoyen dans l'expression de ces contradictions, l'analyse de ces contradictions et la mise en délibération de ces contradictions, en vue d'arriver à un arbitrage. »

Ricoeur Paul, 1991, entretien in Aeschlimann J.-C, (éd.) 1994, Éthique et responsabilité. Paul Ricoeur, La Baconnière, Neuchâtel.

>>> Pour plus d'informations :
f.groult@gmail.com



Crédit photo : Settar OZDEMIR

- LUNCH
- PHOTO de FAMILLE



Crédit photo : Settar OZDEMIR

• ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Président.e.s de séance : Esther Coillet-Matillon & Olivier Milis.

Ont été traités entre autres :

- Les votes des comptes de 2018-2019 et des budgets prévisionnels de 2019-2020. Quelques informations évoquées sur l'année 2019 : la création du site Web et de l'application, le dépôt de la marque Récupérathèque, les entrées (prix gagné, le Zero Waste Student Challenge).

- La présentation et l'élection des candidats en tant que nouveaux membres administrateurs : Emma De Meira, Amandine Enjolras, Anna Giron, Marion Legrand, et Margot Souren.

- Emma De Meira, 21 ans, actuellement étudiante à l'École Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre à Lyon en administration.
> Trésorière et chargée des partenariats.
- Amandine Enjolras, 25 ans, diplômée d'un BTS Design Graphique, est graphiste free lance.
> Graphiste.
- Anna Giron, 18 ans, étudiante, en école de communication.
> Community Manager lors de la campagne de communication de la ROAR 2019.
- Marion Legrand, 34 ans, enseignante d'arts appliqués au lycée, ancienne étudiante de l'école des beaux arts de St Etienne.
> Secrétaire.
- Margot Souren, 23 ans, diplômée en architecture d'intérieur à l'École Supérieure des Arts Saint-Luc de Bruxelles, actuellement architecte d'intérieur en économie circulaire et upcycling.
> Chargée du développement européen.

- Restent au bureau : Samuel Mecklenburg (Copté Président), Chloé Marliot (Community Manager et cooptée coordinatrice), Esther Coillet-Matillon (Chargée du développement artistique, pédagogique et culturel), Olivier Milis (Chargé de développement). Quitte le Bureau: Martin Albouy (Secrétaire).

- La présentation des Membres d'Honneur et leur élection pour une année : Mathilde Abel et Emmanuel Tibloux (en tant que Parrain de la Fédération).

- Mathilde Abel, jeune doctorante en économie à la Sorbonne, questionne l'économie collaborative dans la thèse qu'elle est en train d'écrire. Depuis le début, discrète, elle a les mots qu'il faut pour le juste conseil, accompagnés d'un regard bienveillant qui rassure lorsque le doute bat son plein !
- Emmanuel Tibloux, directeur de l'ENSAD, a vu naître les débuts de cette fabuleuse aventure en 2015, lorsqu'il était directeur de l'ENSBA Lyon. Il est devenu naturellement un indéfectible soutien dans le développement de la Fédération, et ses conseils experts sont précieux.



AG - Esther COILLET-MATILLON
Crédit photo : Samuel MACKLENBURG

- La présentation et l'élection des candidats membres associés :

- **Gilbard** est un projet d'Art associatif autour des thèmes du local et de l'échange dont le siège social est situé dans une occupation temporaire à Anderlecht, en Belgique. Plusieurs membres fondateurs du projet viennent de la BàG (récupérathèque de l'ERG).

“ Afin de favoriser les échanges et de soutenir des projets artistiques à échelle locale, Gilbard a mis en place une Récupérathèque publique, basée sur le modèle de la fédération. Elle fonctionne sur base d'échange indirect, avec un système de monnaie alternative, le G. L'inscription à la Récupérathèque de Gilbard est payante (prix libre). Comme à la BàG, les adhérents peuvent consulter leurs crédits en ligne. Le lieu est ouvert tous les jours sur rendez-vous, on y trouve notamment un atelier de reconditionnement, une cuisine, un espace pour les enfants. ”

- Le vote des nouveaux Statuts.



Crédit photo : Samuel MACKLENBURG

>>> Pour plus d'informations :

Cf. annexes (p.28) : nouveaux statuts, compte rendu de l'Assemblée Générale.

• PRÉSENTATION de l'APPLICATION MYCÉLIUM

la Web App de la Fédération des Récupérathèques
Par Olivier Milis

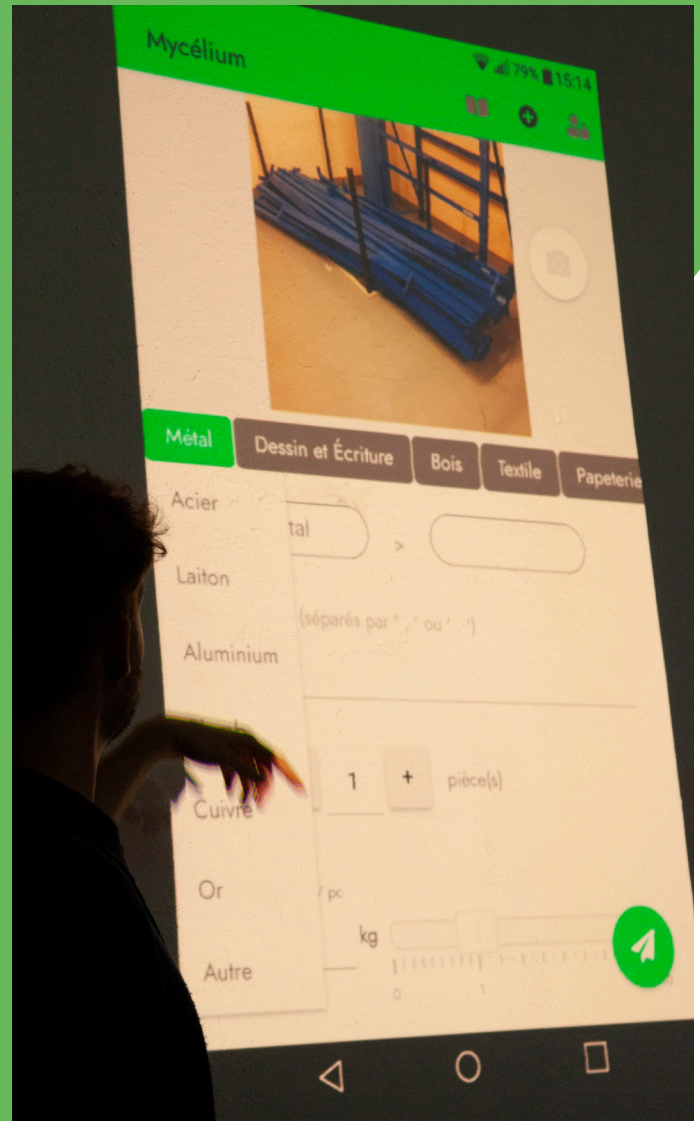
Quelques mots sur cette application qui sera bientôt disponible :

Cette application a pour ambition de faciliter la vie quotidienne des Récupérathèques. En quelques clics, les Récupérathèques pourront compléter un formulaire d'encodage et générer ensuite un catalogue, propre à leur Récupérathèque, consultable par tous.

Les avantages de cette Web App sont nombreux, comme de pouvoir obtenir automatiquement un prix suggéré à l'ajout d'un objet. D'avoir un catalogue toujours à jour sur ce qui se trouve dans sa Récupérathèque et mettre en lumière des objets peu visibles. Donner de la visibilité aux Récupérathèques présentes dans des lieux reculés par exemple : une cave, un grenier, un placard.

À l'avenir, elle permettra également d'établir des échanges entre les Récupérathèques proches, en consultant le catalogue de sa voisine et en constatant que certains matériaux présents en abondance manquent à la Récupérathèque voisine et ainsi créer du lien entre elles.

L'application permettra également de mieux comprendre les flux de matériaux entrants et sortants grâce à l'historique des transactions effectuées et du même coup mieux comprendre ces besoins et mieux orienter ces collectes.



Présentation Mycélium - Olivier MILIS
Crédit photo : Samuel MACKLENBURG

• PRÉSENTATION du MÉMOIRE sur les RÉCUPÉRATHÈQUES de MARGOT SOUREN

Par Margot Souren



Présentation de mémoire - Margot SOUREN
Crédit photo : Settar OZDEMIR

Diplômée en arts plastiques, visuels et de l'espace en 2019 à l'ESA Saint-Luc Bruxelles, Margot Souren a écrit le premier mémoire sur les Récupérathèques qui a été nominé aux "Hera Master's Thesis Awards". Pour son projet de fin d'étude, elle a mis en place une Récupérathèque dans son école et ce projet a été primé au "Zero Waste Student Challenge".

" Le projet de Récupérathèque permet de réduire les déchets par le réemploi et ainsi éviter de devoir trouver des solutions pour leur destruction. L'initiative répond aux problématiques que nous rencontrons actuellement vis-à-vis du climat. Elle permet de sensibiliser plus ou moins 700 étudiants et professeurs de l'ESA Saint-Luc et leur fera prendre conscience de la quantité de déchets produits par projet. La Récupérathèque crée un circuit économique local en apportant une solution simple aux donneurs qui veulent se débarrasser de leur surplus, et même être rémunérés pour le dépôt, mais également aux acquéreurs qui pourront y trouver facilement les matériaux nécessaires à leurs travaux, et ce pour un prix réduit. La monnaie locale encourage à une collaboration et permet de s'assurer la participation des étudiants membres qui sont forcément aussi des volontaires qui rendent des services à la Récupérathèque."**"**

- COUSCOUS
- SOIRÉE DE CLOTURE

JOUR 4

• CONFÉRENCE d'ARTISTE MATÉRIAUX, MATIÈRES, MATÉRIALITÉ

par Claire Georgina Daudin

L'artiste a présenté trois séries de travaux et trois projets réalisés lors de résidences d'artistes.

Le lien entre l'architecture, le temps et la matière et la rencontre entre la matérialité et l'instant sont des sujets essentiels dans son travail entre dessin et sculpture.

Ses recherches interrogent la temporalité de l'instant, la dimension temporelle d'un événement, et de ce qu'il reste lorsque celui-ci est passé. Elle enquête sur ce qu'il fût en cherchant les indices, lors de ses marches urbaines.

Ces questionnements sur la temporalité donnent parfois à ses oeuvres un statut éphémère ou autrement particulier qui nous a amené à réfléchir avec elle de façon plus pragmatique aux problèmes des ressources de matériaux, du stockage des oeuvres, ou à la gestion de l'espace de l'atelier sédentaire ou nomade.

>>> Pour plus d'informations :
<http://clairedaudin.com>

• TOF BOF

Une discussion animée, où chacun à pu prendre la parole tour à tour en exprimant ce qu'il avait aimé et ce qu'il avait moins aimé. Le but étant de toujours nous améliorer pour les prochaines ROAR.

Pièce réalisée lors de sa résidence de territoire à l'Espace d'Arts Plastiques de Venissieux en 2018-2019 :



Les Seuils - 2019. Matériaux récupérés.
Claire GEORGINA DAUDIN
Crédit photo : Claire GEORGINA DAUDIN

Des idées ont émergées de la discussion qui s'en est suivie.

• VISITE de l'INSTITUT d'ART CONTEMPORAIN à VILLEURBANNE

Visite de l'exposition Jeune Création Internationale dans le cadre de la Biennale d'art contemporain de Lyon. En présence des artistes Cédric Esturillo et Charlotte Denamur qui ont expliqué leur travail à travers la question du processus de création en interrogeant leur rapport à la matérialité et à la gestion des matériaux. Ils nous ont exposé leur recherche et échange de compétences avec autrui ainsi que leur relation à l'espace de l'atelier.

- Cédric Esturillo expose une installation composée de pièces sculpturales oscillant entre le monde de l'art et du design. Le geste du sculpteur est visible, et l'architecture peut se ressentir à l'échelle de l'objet dont les références historiques font voyager d'une époque archaïque ou contemporaine à une autre

appelant à la science fiction. Ces différentes strates historiques des objets assemblés et des matériaux qui composent ses pièces sont le point de rencontre entre sa démarche et son processus artistique. L'artiste travaille avec un stock de matériaux qu'il utilise et réutilise en fonction des projets. En travaillant au sein d'un atelier où il y a une quarantaine d'artistes, l'échange de matériaux est possible. Il réalise aussi ses pièces avec certains éléments de ses propres sculptures qui proviennent de réalisations antérieures. Ses pièces peuvent avoir plusieurs vies. Au-delà de son travail nous pouvons nous interroger sur la question de la vie d'une oeuvre contemporaine et de sa conservation.



Aperture - 2019. Bois, médium, peinture, laque, matériaux divers.

Cédric ESTURILLO

Crédit photo : Martin ALAYA

>>> Pour plus d'informations :

http://i-ac.eu/fr/expositions/24_in-situ/2019/522_JEUNE-CREATION-INTERNATIONALE

<https://charlottedenamur.com>

<https://www.cedricesturillo.com>

- Charlotte Denamur a travaillé pour un espace en particulier. Elle a dû s'adapter à cette salle de l'IAC faisant 15 mètres de long par 7 mètres de large. Son oeuvre in situ investit toute la salle, flotte dans l'espace, recrée du volume dans un volume. Pour réaliser cette immense peinture sur tissus, elle a été amenée à rechercher des partenaires afin de répondre à un besoin spécifique : un tissu aux dimensions démesurées. Elle a aussi collaboré avec des couturières d'une association locale de réinsertion (ZigZag) pour l'assemblage de ces pièces géantes. Un travail de cette dimension nécessite une organisation en amont et un travail d'échange, dans l'atelier avec d'autres artistes, puis avec le lieu d'exposition

afin de s'adapter aux situations techniques inattendues. Dans son processus de création, la recherche de ses supports textiles est un temps de travail à part entière. Le choix se fait par la particularité de la trame du tissage, ou par les motifs, ou les coupes hasardeuses. Ces teintures, elle les plonge ensuite dans des "jus" colorés. Le sol et les murs de son atelier gardent la trace des différentes couleurs, coulures ou petits ruisseaux colorés qui se forment dans les rigoles des plis de la toile. Une expérience qu'elle fait vivre et partage généreusement ici avec le spectateur en le plongeant entièrement dans son installation. La fluidité plus ou moins contrôlée laisse sa trace discrètement sur cette grande bleue.



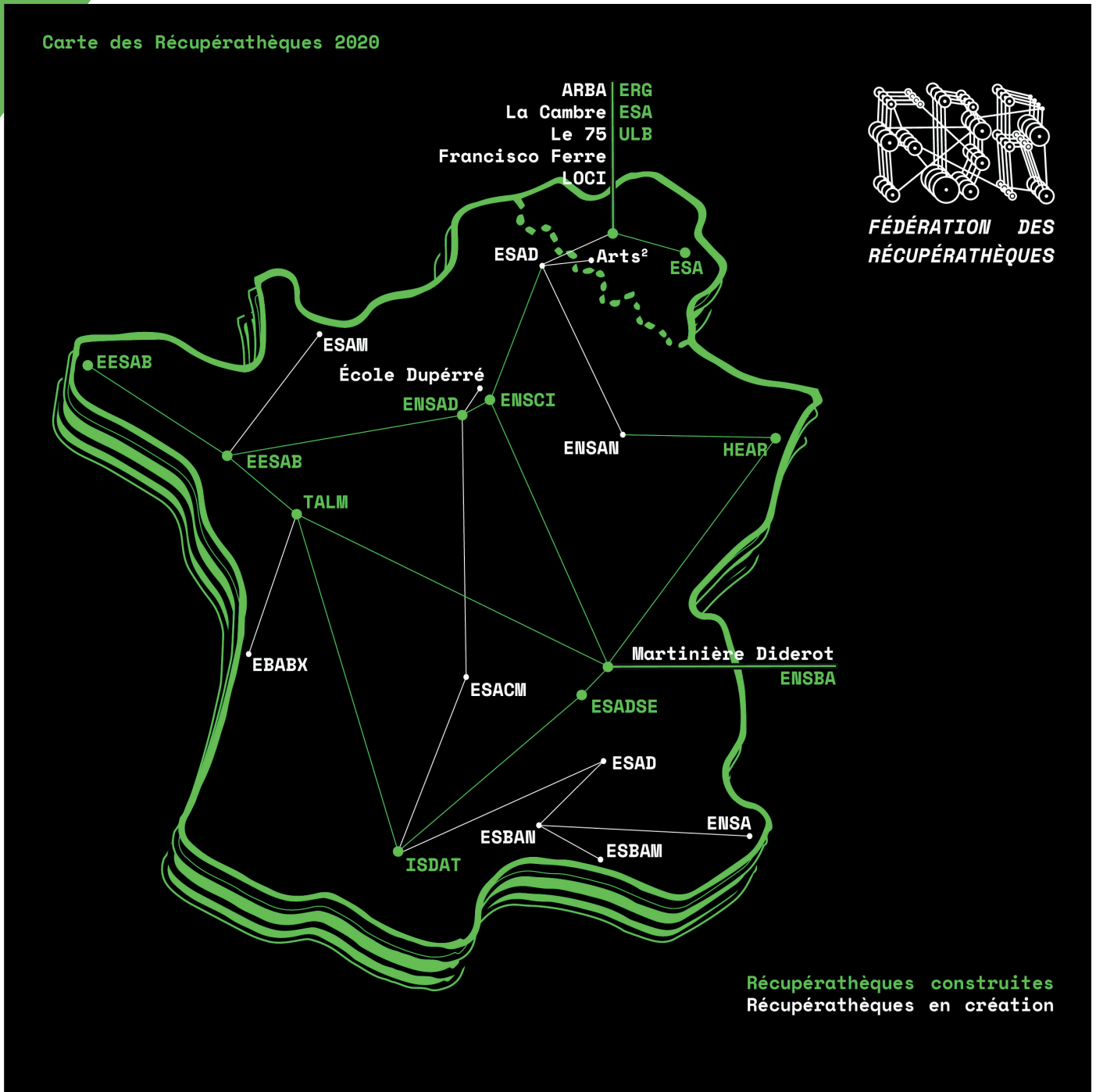
Rosées bleues - 2019. Tissus en coton, peinture acrylique vinylique, pigments.

Charlotte DENAMUR

Crédit photo : Martin ALAYA

ANNEXES

• CARTE des RÉCUPÉRATHÈQUES - 2020



Graphisme : Amandine ENJOLRAS

STATUTS :
FÉDÉRATION DES RÉCUPÉRATHÈQUES
Association déclarée par application de la
loi du 1^{er} juillet 1901 et du décret du 16 août 1901.

ARTICLE PREMIER - NOM

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre : Fédération des Récupérathèques

ARTICLE 2 - BUTS

Cette association a pour objet d'*essaimer* le modèle "Récupérathèque", *accompagner* et *lier* les initiatives, *cultiver* et *valoriser* les innovations écologiques au sein des secteurs de l'éducation et de la création. Une Récupérathèque est un magasin collaboratif de matériaux de réemploi au sein d'une école de création (arts, architecture, design, stylisme, arts de la scène, etc) fonctionnant avec sa propre monnaie ou son propre système d'échange, et visant à favoriser la durabilité, la solidarité, et la création de lien social.

Dans son rôle de Fédération, la Fédération des Récupérathèque accompagne et lie les Récupérathèques notamment en permettant l'échange de bonnes pratiques, en fournissant des outils, en proposant des offres d'accompagnement, et en organisant des rencontres annuelles.

ARTICLE 3 - SIÈGE SOCIAL

Le siège social est situé à la Maison de l'Écologie au 4 Rue Bodin, 69001 Lyon, France

Article 4 - DURÉE

La durée de l'association est illimitée.

ARTICLE 5 - COMPOSITION

L'association comprend plusieurs catégories de membres :

- Les Membres Actifs
- Les Membres Associés
- Les Membres Administrateurs.trices
- Les Membres de Soutien
- Les Membres d'Honneur

Tous peuvent assister à l'Assemblée Générale, y intervenir et participer aux votes (voir article 10bis).

ARTICLE 6 - ADMISSION

Pour faire partie de l'association, il suffit de respecter les conditions précisées aux alinéas suivants, de payer sa cotisation (conformément à l'article 7), et que son admission soit approuvée par l'Assemblée Générale ou le Conseil d'Administration.

- Peut être Membre Actif, toute association d'étudiants respectant la Charte des Récupérathèques et ayant payé sa cotisation.
- Peut être Membre Associé toute personne morale, association de fait ou institution ayant une relation directe avec l'objet de l'association.
- Peut être Membre de Soutien toute personne physique ou morale adhérant aux objectifs poursuivis par l'association.
- Peut être Membre d'Honneur toute personne s'étant distinguée par ses actes en faveur des objectifs poursuivis par l'association.

ARTICLE 7 - COTISATIONS

Tous les membres doivent s'acquitter d'une cotisation annuelle d'un montant libre mais non nul. La cotisation recommandée est de 1 euro par étudiant adhérent ou utilisateur de la Récupérathèque.

ARTICLE 8 - RADIATIONS

La qualité de membre se perd par :

- a) La démission
- b) Le décès, la dissolution de l'association

La perte de qualité de membre entraîne l'annulation de l'adhésion sans remboursement, et la démission du conseil d'administration (le cas échéant). L'intéressé peut faire un recours en choisissant un membre du conseil d'administration qui plaidera sa défense.

La radiation est prononcée par le CA si :

- a) le non paiement de la cotisation, lorsqu'elle est due
- b) motif grave tel qu'une faute de gestion ou l'abandon de ses fonctions,

La radiation est prononcée par le Conseil d'Administration à la majorité des deux tiers, l'intéressé ayant été d'abord invité à fournir des explications devant le conseil d'administration par voie orale ou écrite.

Cette convocation est adressé par courrier électronique puis, en l'absence de réponse, par lettre recommandée.

ARTICLE 9 - AFFILIATION

La Fédération peut adhérer à d'autres associations, unions ou regroupements par décision du Conseil d'Administration.

ARTICLE 10 - CONVOCATION ET ORGANISATION DE L'Assemblée Générale ORDINAIRE

L'Assemblée Générale ordinaire se réunit chaque année. La séance est présidée par un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration désignés par leurs pairs.

Les membres sont convoqués par le Conseil d'Administration au moins 15 jours avant la date de l'Assemblée Générale. La convocation s'accompagne des propositions de modifications des statuts s'il y a lieu, et d'un ordre du jour. L'ordre du jour de l'assemblée ordinaire comprend obligatoirement :

- la présentation d'un rapport moral (organisation, évènements, bilan de l'année, commissions...)
- la présentation d'un rapport financier sur la gestion et les comptes de l'association, et leur approbation par les membres
- le renouvellement des membres sortants du Conseil d'Administration, s'il y a lieu

L'Assemblée Générale réunit tous les membres de l'association. Les Membres Actifs seront représentés par leur.s représentant.e.s ou d'autres membres de la même Récupérathèque mandatés à cet effet. A défaut d'un membre de la Récupérathèque présent, il n'y a pas de procuration possible.

Les membres élus au Bureau lors d'une précédente Assemblée Générale peuvent donner procuration à un.e autre membre.s également élu lors d'une précédente Assemblée Générale

ARTICLE 10bis - MODALITES DE VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Chaque Membre Actif en ordre de cotisation dispose de deux voix, exercées par un ou deux représentants mandatés à cet effet.

Les autres catégories de membres, à l'exception des Membres Administrateurs.trices, disposent d'une voix, exercée collectivement par catégorie. Si les membres d'une catégorie ne peuvent aboutir à une décision collective, ils sont réputés s'abstenir pour ce vote.

Les membres du Bureau ont chacun.e.s une voix personnelle. Les autres membres du conseil d'administration votent avec leur Récupérathèque, conformément à l'alinéa 1.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres. Lors d'un vote à main levée, il est procédé à un vote séparé pour chaque catégorie de membre, et le résultat est calculé par l'addition de toutes les voix exprimées.

En cas d'égalité des voix, la voix déterminante revient à la personne physique la plus jeune présente appartenant à une catégorie de membre.

Les votes sont en principe réalisés à main levée. Toutefois, il sera procédé à un vote par bulletin secret dans le cas d'élections ou de toute autre matière pour laquelle le.la président.e de séance le juge approprié.

Les décisions prises lors des assemblées générales s'imposent à tous les membres, y compris aux absents et représentés.

ARTICLE 11 - ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Sur décision du Conseil d'Administration, ou à la demande de plus de deux tiers des Membres Actifs, le Conseil d'Administration peut convoquer une Assemblée Générale extraordinaire, suivant les modalités prévues aux présents statuts et uniquement pour modification des statuts conformément à l'article 16, la dissolution de l'association ou pour des actes portant sur des immeubles.

Les modalités de convocation sont les mêmes que pour l'Assemblée Générale ordinaire, à la différence que l'Assemblée Générale extraordinaire ne peut se réunir que si la moitié des membres aux moins sont présents.

Les délibérations sont prises à la majorité des membres présents.

ARTICLE 12 - CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration est composé :

- Des membres du Bureau.
- Des délégués des Membres Actifs

Chaque Membre Actif désigne un délégué qui le représentera pour un mandat d'un an.

Le conseil d'administration se réunit au moins tous les deux mois, sur convocation du secrétaire, ou exceptionnellement à la demande d'un tiers de ses membres.

Le Conseil d'administration ne peut se réunir qu'à condition qu'au moins trois membres dont deux du Bureau, soient présents.

Les décisions sont prises à la majorité des voix. Si le vote donne lieu à une égalité le vote est reporté au prochain Conseil d'Administration.

Le conseil d'administration dispose de tous les pouvoirs pour gérer l'association en toutes circonstances, exception faite des pouvoirs réservés, au / à la trésorier.ère, au/ à la président.e de l'association et à l'Assemblée Générale. Les pouvoirs réservés au trésorier et au président de l'association peuvent être transférés, pour une durée limitée à un mois reconductible, à un ou plusieurs autres membres du Bureau sur décision du conseil d'administration.

Les membres du Conseil d'Administration sont également responsables des actes et décisions de l'association.

ARTICLE 13- LE BUREAU

Les membres du Bureau sont chargés de la gestion quotidienne de l'administration, sous la supervision du Conseil d'Administration.

Le Bureau comprend au maximum 15 membres, et est composé comme suit :

- au moins 3 membres élus par l'Assemblée Générale
- de zéro à 3 membres cooptés par le Conseil d'Administration, suivant les règles prévues par le Règlement Intérieur

L'Assemblée Générale élit à la majorité des voix les membres du Bureau pour les postes que le Bureau a déclaré vacants. Toute personne majeure peut se porter candidat.

La durée de ce mandat est en principe fixée à 3 ans, sauf si le membre est encore aux études; dans ce dernier cas, à des fins de flexibilité, la durée du mandat est de 3 mois renouvelable tacitement.

Après une brève présentation de leurs motivations par les candidats, l'élection se fait à bulletin secret

L'élection a lieu en un seul tour pour chaque poste. S'il y a moins de candidats que de postes à pourvoir, les candidats sont élus s'ils recueillent la majorité des suffrages des membres, suivant les modalités de vote prévues à l'art. 10bis.

S'il y a plus de candidats que de postes à pourvoir, seront élus parmi les candidats ayant recueilli la majorité des suffrages ceux qui auront obtenu le plus de voix.

Tout membre du Bureau qui, sans excuse, n'aura pas assisté à deux réunions consécutives sera considéré comme démissionnaire.

ARTICLE 14 - INDEMNITES

La gestion de l'association se fait sur base désintéressée. Si les finances de l'association le permettent, les frais occasionnés par l'accomplissement des mandats des membres du Bureau peuvent être remboursés, sur base de justificatifs. Le rapport financier présenté à l'Assemblée Générale ordinaire présente, par bénéficiaire, les remboursements de frais de mission, de déplacement ou de représentation.

ARTICLE - 15 - REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur est établi par le Conseil d'Administration, qui le communique aux membres lors de Assemblée Générale ordinaire.

Les Membres Actifs doivent dans tous les cas respecter la charte des Récupérathèques (voir article 15 bis).

ARTICLE - 15 bis – CHARTE DES RÉCUPÉRATHÈQUES

La charte est votée et modifiable par l'Assemblée Générale ordinaire, à condition de toujours respecter le modèle de l'économie circulaire et d'exclure toute monnaie ayant cours légal (p. ex. l'euro) des systèmes d'échange.

ARTICLE - 16 - REVISION DES STATUTS

Les statuts peuvent uniquement être révisés par l'Assemblée Générale, pour autant que la moitié des membres au moins soient représentés.

Outre les propositions soumises par le Conseil d'Administration, tout Membre Actif peut soumettre une proposition de modification des statuts, pour autant que celle-ci soit envoyée au Conseil d'Administration au moins 20 jours avant la tenue de l'Assemblée Générale. Les propositions de modifications des statuts soumises au vote doivent être communiquées à tous les membres conjointement à la convocation à l'Assemblée Générale.

Le.s président.e.s de séance peuvent procéder au vote des modifications de manière globale ou article par article. Les modifications aux statuts ne sont valablement adoptées que si elles recueillent au moins les deux tiers des voix.

ARTICLE - 17 - DISSOLUTION

En cas de dissolution prononcée à la majorité des deux tiers des membres, selon les modalités prévues à l'article 11, un ou plusieurs liquidateurs sont nommés, et l'actif, s'il y a lieu, est dévolu conformément aux décisions de l'Assemblée Générale extraordinaire qui statue sur la dissolution. Seule une autre association à but non lucratif peut percevoir les actifs.

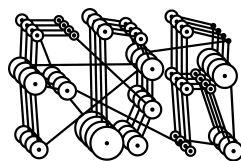
« Fait à Lyon, le 02/11/2019 »

Samuel MECKLENBURG,
Président



Marion LEGRAND,
Secrétaire





FÉDÉRATION DES
RÉCUPÉRATHÈQUES

Procès verbal d'assemblée générale constitutive

A la Maison de l'Écologie, (4 rue Baudin, 69001 Lyon) le 2 novembre 2019

L'ensemble des fondateurs de l'association : Fédération des Récupérathèques s'est réuni en assemblée générale constitutive.

15h15

- Introduction :

- Désignation des présidents de séance : Esther Coillet-Matillon et Oliver Millis.
- Désignation en qualité de secrétaire de séance: Marion Legrand.
- Signature de la feuille de présence:
33 membres présents + 3 procurations
- Organisation de la prise de paroles,
- Les nouveaux statuts ont été distribué avant la séance pour une lecture en amont.

- Présentation (exceptionnelle en avance) d'Emma DE MEIRA et Chloé MARLIOT comme candidates en tant que membre administrateur.

Emma DE MEIRA est étudiante en section administration du spectacle vivant sur Lyon.

Elle occupera un poste en lien avec la recherche de subvention, les appels à projet, et sera trésorière. Elle est par ailleurs déjà engagée dans diverses associations en lien avec l'écologie.

Chloé MARLIOT (présente en vidéo conférence).

A la suite de l'édition ROAR 2018, Chloé a aidé à repenser la structure de la récupérathèque.

Elle aimerait devenir coordinatrice au sein du bureau.

Actuellement, elle est étudiante en 4ème année à Strasbourg, et a tenu la direction de La Pioche (récupérathèque Strasbourgeoise).

Elle souhaiterait avoir un impact à travers les nouveaux systèmes de pensées, faire partie de la fédération, soutenir les créations de nouvelles récupérathèques, et continuer l'aventure au sein de la fédération.

- Lecture de l'ordre du jour par Olivier Millis

- **Présentation du bilan annuel d'activité:**

Une année de consolidation des bases déjà apportées par la ROAR 2018.

L'objectif de l'année qui est passée et de celle à venir est de se professionnaliser. Olivier a fait le choix de se consacrer entièrement à la fédération des récupérathèques et souhaiterait, dans un temps proche, pouvoir vivre de cette activité.

Une attente et une demande des écoles a été ressentie. Les écoles veulent être suivies pour pérenniser la mise en place des récupérathèques.

Coté bureau, le besoin de subventions devient nécessaire pour évoluer vers plus de professionnalisme.

Nous souhaitons grandir et pouvoir être capable de proposer à chaque école de création la mise en place d'une récupérathèque et son suivi (si besoin).

De son côté, Esther est bénévole, elle doit donc gérer 2 métiers à temps plein.

D'où le besoin de bénévoles supplémentaires pour partager sa charge de travail grandissant. La fédération des Récupérathèque est avant tout une aventure humaine, mais la réalité du terrain est qu'il y a besoin d'une réunion par mois + des réunions virtuelles ce qui nécessite un bel investissement.

Pour rappel, au départ Olivier et Esther ont créé ensemble la première récupérathèque sur Lyon, puis très vite, Samuel a rejoint l'aventure, puis des gens du terrain ont encore enrichi l'équipe.

Aujourd'hui, le bureau s'agrandit.

A l'issu de la première ROAR, il a été noté le besoin d'un site internet contenant toutes les infos pratiques + des offres de suivi pour les écoles.

Coté WEB, aujourd'hui, on retrouvera bientôt le plan des récupérathèques ... encore en construction.

Une application sera présentée après l'AG (elle a pu être créée grâce à l'obtention d'un prix: le prix Zero Waste Challenge, qui a donné un budget pour développer cette application).

Suite à ROAR 2018 de nombreuses demandes ont été relevées, notamment dans le suivie des écoles. Esther s'est beaucoup investie pour cela, elle a géré plusieurs écoles, de même pour Oliviers.

Esther a assuré la présence de la fédération lors de workshops, de conférences (Aix en provence et Clermont-Ferrand).

La recherche de partenariats a mené la fédération jusqu'à une visite au ministère de la culture, et un financement a été obtenu de ce côté là.

Prochainement, la fédération participera le 19 novembre à l'ENSAD Paris, à une table ronde autour de la question de développement durable dans les écoles d'Art.

Sans oublier la présence de la Fédération des récupérathèques à la commission transition de l ENDEA.

ROAR 2019: Cette année, suite aux demandes de l'année précédente, la ROAR a été étendue sur 4 jours.

En projet:

Créer un prix annuel des récupérateurs pour récompenser le travail d'étudiant(s) en lien avec la durabilité et l'écologie.

Imaginer des campagnes de sensibilisation dans les écoles.

Se développer en Belgique (Olivier et Chloé sur place)

Mais le défi n1 reste de trouver un modèle économique viable, se faire suivre pour progresser. Actuellement, la fédération est active au sein d'un incubateur à développement social, dans le but connaître les étapes à franchir pour accroître nos actions.

ECHANGE AVEC PARTICIPANTS: Développement, comment? Et comment homologuer un suivi?

Un label, comment?

Les écoles subventionnent?

Dans le cadre de récupérateurs existantes, un échange? Un service?

En réflexion, comment labelliser, qui peut, qui a le pouvoir d'intervention?

La structure du bureau est basé sur le bénévolat, mais il faut réfléchir à rétribuer cet engagement, le valoriser.

Olivier est bénévole à plein temps, un choix à réfléchir.

Mettre des connaissances en commun, un cadre pédagogique, un accompagnement, et veiller à ce que les projets ne soient pas politiques (projets d'un directeur) mais une volonté des étudiants.

2 façons de faire: une demande des étudiants ou une demande des écoles (directeurs), pas les même process.

Volonté de valoriser l'investissement, de partager.

Pour rappel: la fédération "ne brasse pas beaucoup d'argent", il n'y a pas de but lucratif.

Le bureau est là pour en discuter avec les étudiants membres.

- **Présentation du bilan annuel financier par OLIVIER**

2018 petite année de 10 mois , sur année civile. Voir graphiques. Le détail du budget peut être demandé.

Fin année restant: 813.84

BUDGET VOTÉ & APPROUVÉ à l'unanimité.

Voir: pour envoyer le détail des dépenses et des recettes pour l'année suivante.

Détails des comptes à envoyer avant prochaine AG pour validations.

A archiver sur espace membres du site internet et visible par tous (demande de ne pas envoyer de mail).

- **Vote des comptes de 2018-2019 et des budgets prévisionnels de 2019-2020**

janv 2018-31 oct 2019:

Voir graphiques.

Création Web. La marque est déposée. Des frais de transports et de matériels. Ouverture CB crédit coopératif.

Les entrées: prix Zero Wast...

Pour info Olivier a renoncé à une rémunération pour équilibrer les comptes...

Explication du prix Zero Wast: 5000 euros, le projet proposé était la création de l'application pour développer les récupérathèques, dans un but plus large, de la proposer aussi à d'autres associations qui sont dans le domaine de la récupération.

VALIDATION DU BUDGET : Validé à l'unanimité

Budget prévisionnel 2019 -2020

Voir graphique prévisionnel.

LES SORTIES:

- prix des récupérathèques : 2500 Euros (prix de 750 pour le gagnant et le reste pour l'organisation d'une exposition, la communication...)
- La ROAR
- Gros frais de transports prévus.
- Petit budget formation et frais matériels + adhésions à d'autres associations.

TOTAL des sorties du budget : 11648 euro

RECADRAGE d'Esther sur les soucis du crowdfunding.

Un levier pour parler de son association.

Année précédente un dons des participants, cette année non d'où l'importance de partager le lien.

LES ENTRÉES:

- Les cotisations. A voir comme une caisse de solidarité envers toutes les récupérathèques, pour s'entraider. A utiliser comme argument pour demander un budget aux écoles. Une adhésion en proportionnelle par nombre d'adhérent.

Conseil : 1 euro par récupérathérien. ce qui ramènerait environ 1050 euros, mais pour l'instant cela reste libre.

Cotisation offerte la première année.

- Formateur : reverse une partie de sa rémunération.
- ROAR : avec des subventions
- Ministère de la culture 4500 euros
- Sponsoring et des prix pour subventions
- TOTAL Prévisionnel: 11679.81 euros

VOTE DU BUDGET:

vote contre: 0

vote abstenu: 0

Vote pour : TOTALITE - **budget voté à l'unanimité.**

- **Présentation des nouveaux statuts**

Affiliation. Questionnement en lien avec le BDE.

Pour être une fédération, il faut au minimum 3 associations.

Un intérêt à être affilié: être rattaché à une fédération.

Possibilité d'être membre actif sans être affilié.

ORGANIGRAMME DE LA RECUPERATHEQUE

Conseil d'Administration - dans le moyen terme, prise de décisions sur des avancements de travaux- 1 ou 2 délégué(s) par récupérathèque + le bureau

Bureau - tâches quotidiennes

- Membres actifs - personnes morales (récupérathèque représentées par 2 délégués)
- Des membres associés - 1 voix
- Des membres d'honneur qui peuvent faire rayonner la fédération, notre réseau - 1 voix
- Membres de soutiens, particuliers qui font des dons, mécènes 1 voix

- **Vote des nouveaux statuts**

Il a été formulé la demande de recevoir les documents en lien au statut avant le CA.

Questions: Définir clairement la notion de membre élu.

Modification de l'article 5:

Tous peuvent assister à l'Assemblée Générale, y intervenir et participer aux votes (suivant article 10 bis).

Attention: pas de procuration possible, la récupérathèque doit être représentée physiquement.

Car on attend un engagement de la part de tous.

Quelques questions relatives à des termes particuliers... des précisons.

Précision: oui il y aura l'an prochain 2 voix par récupérathèque.

Actu: 9 voix bureau et 22 voix récupérathèques.

LE VOTE DES STATUTS: voté à l'unanimité

- **Présentation des nouvelles associations affiliées à la Fédération en tant que membre actif au CA - voir organigramme.**
- **Présentation des différents candidats en tant que membres administrateurs -**

Amandine: Candidate au poste de graphiste ROAR et fédération. Graphiste projet illustration jeunesse.

Marion: Candidate au poste de secrétaire.

Ancienne étudiante de L'ESADSE, puis architecte d'intérieur et aujourd'hui prof d'arts appliqués.

Margot: Candidate à un poste de chargée du développement (au niveau européen). Elle est architecte d'intérieur.

Emma: Candidate au poste de trésorière.

Merci à Setar pour la photographie de l'événement ROAR.

- Election des candidats en tant que membres administrateurs

Nouveaux membres élus à l'unanimité.

Précision: Mandat de 3 ans pour les non étudiants, et 3 mois renouvelables tacitement pour les étudiants.

Sont élus:

Samuel MECKLENBURG - Président

Marion LEGRAND - Secrétaire

Emma DE MEIRA - Trésorière

Amandine ENJOLRAS - Graphiste

Chloé MARLIOT- Coordinatrice

- Modification du nom de l'association:

L'association : Récupérathèque : Fédération des récupérathèques devient

Fédération des Récupérathèques

- Modification d'adresse du siège social, et actualisation des coordonnées de gestions:

Le siège social de la Fédération des récupérathèque est désormais situé au:

Maison de l'écologie

4 rue Bodin

69001 LYON

Les coordonnées de gestion sont chez

Marion LEGRAND

705 rue du moulin de l'aure

07130 TOULAUD

- Présentation de la charte des Récupérathèques à laquelle adhèrent les Récupérathèques sera reportée. La commission s'en charge.
- Présentation des membres d'honneur : Mathilde Abel - Emmanuel Tibloux (en tant que Parrain de la Fédération)

E. TIBLOUX: Nous a porté jusqu'au ministère de la culture. PARRAIN pour un an. Actuellement directeur de l'Ecole des Arts Décoratifs de Paris. (ancien directeur de l'ESADSE, et de ENSBA Lyon).

Son influence et ces connaissances peuvent enrichir le réseau de la fédération.

M. ABEL : amie d'enfance d'Esther, en thèse sur les plateformes économiques et collaboratives.

- Election des candidats en tant que membres d'honneur pour 1 an

A bulletins secrets (car pas 100 % à mains levées). Distribution des bulletins. Dépouillement:

E. TIBLOUX

POUR : 23 - CONTRE: 2 - BLANC: 11

Voté à la majorité

M. ABEL:

POUR: 32 - CONTRE : 0 - BLANC: 4

Voté à la majorité

- Présentation des candidats membres associés : Gilbard

Olivier présente GILBARD. Une association, magasin matériel de réemploi, qui prône une occupation temporaire d'un lieu. Local, échange. (une récupérathèque). Voir site internet...

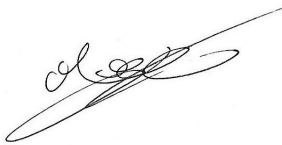
Vote à main levé : membre associé voté à l'unanimité

CLÔTURE DE L'AG : 18h05

Signature:

le 2 novembre 2019,

**Marion Legrand
Secrétaire**



**Samuel Mecklenburg
Président**

